



**ATELIER DES ACTEURS ET PARTIES PRENANTES POUR LA VALIDATION DU DOCUMENT
CADRE DU PILIER 1 DU PDDAA « ACCROISSEMENT DES SUPERFICIES CULTIVEES DE FAÇON
DURABLE ET DESSERVIES PAR DES SYSTEMES FIABLES DE MAITRISE DE L'EAU »**

Bamako/Mali, du 09-10 février 2010

NOTE CONCEPTUELLE

1. Contexte

« L'Accroissement des superficies soumises à une gestion durable des terres et à des systèmes de maîtrise de l'eau fiables » (Pilier 1) est l'un des quatre piliers ou points d'entrée complémentaires du PDDAA poursuivant le développement d'une initiative agricole appartenant et conduite par les africains. Le pilier 1 met en exergue l'importance de la gestion durable des terres et la maîtrise de l'eau comme partie intégrante de l'accroissement de la productivité agricole, mais aussi un fait de plus en plus reconnu, à savoir l'existence des liens entre les objectifs de productivité agricole et ceux se rapportant à la résilience de l'environnement /gestion durable des ressources naturelles. Le NEPAD a, dans le contexte du Pilier 1 du PDDAA, fait ressortir aussi les liens entre le PDDAA et son Plan d'Action Environnemental.

Le pilier 1 du PDDAA est défini de façon à englober trois aspects de la gestion durable des ressources naturelles reliés les uns aux autres, à savoir :

- La gestion durable des terres;
- La gestion de l'eau agricole; et
- La politique foncière/administration des terres

Les efforts récents déployés pour élaborer le Cadre du Pilier 1 ont pris en compte un quatrième élément qu'est le processus des tables rondes. Les composantes majeures du document cadre du pilier 1 se déclinent comme suit :

i. La gestion durable des terres (GDT): embrasse et s'appuie sur la vision stratégique de la GDT, les outils d'appui aux pays et le cadre de gestion durable des terres développé par le NEPAD- Terr'Africa programme d'appui mobilisé par le NEPAD dans le cadre du PDDAA et de l'EAP pour aider les pays à généraliser les pratiques de gestion durable des terres et de l'eau.

ii. L'eau agricole: vise à s'assurer que les questions soulevées à travers certaines initiatives pilotées par plusieurs partenaires clefs du PDDAA et de Terr'Africa, mais surtout à travers l'initiative conjointe BAD, FAO, FIDA, IWMI et la Banque mondiale portant sur l'appui et l'accroissement des investissements le domaine de l'eau agricole », sont bien reflétées dans la problématique de la gestion de l'eau et le processus PDDAA ;

iii. La politique foncière /administration des terres: vise à travers la gestion durable des terres à souligner l'importance cruciale que revêtent les questions de politique et d'administration foncières dans les objectifs de gestion durable des terres et de l'eau.

iv. La Table ronde du PDDAA: S'assure que les principes et les modalités pour l'engagement et l'intégration de la gestion durable des terres et de l'eau dans les processus de mise en œuvre du PDDAA au niveau des pays et au niveau régional (tables rondes) constituent un élément clé du cadre du Pilier 1 lui-même.

Le processus de validation a impliqué la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités tournant essentiellement autour des engagements principaux suivants :

- i. Examen et validation publics du document cadre du pilier 1 par les institutions et les acteurs clés. Ceci comprend les centres de savoir spécialisés et les institutions et organisations de recherche/formation et les partenaires au développement du NEPAD.
- ii. Examen spécial et validation par un groupe d'experts de référence (GER) mis en place à cet effet. Ce groupe a été spécialement constitué pour prendre en compte les différentes disciplines et les exigences en termes d'expérience pour obtenir la qualité souhaitée dans le processus de validation. Cet atelier de revue s'est tenu à Lusaka, en Zambie en avril 2009 ;
- iii. Une réunion spécialisée de revue par une équipe de consultants tenue à Nairobi au Kenya en mai 2009, qui avait pour but de réviser le cadre stratégique du pilier 1 et d'intégrer les commentaires venant d'un nombre important d'acteurs et de parties prenantes.

Le présent atelier de validation des acteurs et parties prenantes mettra ensemble tous les acteurs et parties prenantes majeurs du processus de mise en œuvre du PDDAA pour un atelier d'appropriation et de prise de conscience sur le cadre stratégique de gestion durable des terres et de maîtrise de l'eau.

L'élaboration du CSGDT/ME au niveau continental vise à produire un cadre qui est le reflet des préoccupations et des ambitions des différentes catégories d'acteurs et de parties prenantes en relation avec la gestion durable des terres et la maîtrise de l'eau. Le développement de la version actuelle du CSGDT/ME a fait l'objet d'une réflexion et d'une concertation rigoureuses avant d'aboutir.

2. Justification et objectif de l'atelier

La consultation /validation des acteurs est une étape essentielle dans le processus de formulation du cadre de GDTE. Cet atelier de revue facilitera l'adhésion des acteurs et parties prenantes et améliorera l'intégration des questions de gestion durable des terres et maîtrise de l'eau dans la mise en œuvre du PDDAA par les pays et les autres organisations professionnelles.

Les objectifs de l'atelier sont :

- i. Fournir une opportunité pour les contributions des acteurs et parties prenantes au cadre stratégique de gestion durable des terres et maîtrise de l'eau à travers des consultations et un consensus général ;
- ii. Examiner et passer en revue le cadre par rapport à son application dans le cadre du processus de tables rondes du PDDAA et en rapport avec les objectifs plus globaux de la gestion des ressources naturelles ;
- iii. Examiner les détails pratiques pour la mise en cohérence et l'harmonisation entre le document cadre de GDT/ME et les programmes nationaux d'investissement des pays ;
- iv. Disséminer et faire prendre conscience sur le document cadre de GDT/ME

L'atelier va également examiner et passer en revue certains outils essentiels de la GDT/ME et produits de connaissance qui sont en train d'être développés en liaison avec la FAO et essentiellement les éléments clefs des outils d'appui aux pays.

3. Plan de l'atelier

L'atelier se déroulera en sessions plénières et en travaux de groupes. Il sera animé par les deux chefs de file du Pilier 1 à savoir : l'université de Zambie et le CILSS. La FAO sera impliquée essentiellement pour appuyer le processus par rapport à l'assurance de qualité.

4. Dates et durée

L'atelier est prévu pour se dérouler en trois jours. Il sera organisé du **09 au 10 Février 2010 à Bamako au mali (Afrique de l'Ouest).**

5. Participants

- Représentants des pays
- CER et organisations régionales
- Organisations paysannes
- Sociétés civiles et ONG
- Secteur privé
- Institutions chefs de file des Piliers (2, 3, 4)

6. Pour plus d'informations, veuillez contacter

1. Dr. Mahalmoudou Hamadoun mail : Mahalmoudou.hamadoun@cilss.bf mahalmoudou@yahoo.fr ; 2. Dramane COULIBALY mail : dramane.coulibaly@cilss.bf Permanent Interstate Committee for Drought Control in the SAHEL (CILSS) Ouagadougou, Burkina Faso	Dr. Elijah Phiri - ephiri@mail.unza.zm The University of Zambia (UNZA); Department of Soil Science; Lusaka, Zambia	1. Martin Bwalya mail : martinb@nepad.org bwalyam@nepad.org 2. Amadou Allahoury DIALLO mail : alahouri@gmail.com NEPAD Secretariat, Midrand South Africa
---	---	--